

Conseiller en transition professionnelle

RNCP41520 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	332
Formacode(s)	44569
Code(s) ROME	K1801
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	08/07/2030

Certificateur(s)

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600053

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation et 1 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
Centre militaire de formation professionnelle	—	Organiser l'évaluation
Défense mobilité	—	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Dans le cadre de la formation professionnelle tout au long de la vie, les individus sont amenés à se former tout au long de leur parcours professionnel, légitimant la nécessité de professionnels de l'accompagnement pour soutenir la mobilité des individus et les guider dans leur évolution ou transition professionnelle.

Le ministère des Armées entend contribuer à la professionnalisation de ses agents, la valorisation, la fidélisation et la reconnaissance des compétences dans le domaine de l'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle de ses ressortissants. De manière générale, toute personne du ministère des Armées ayant acquis des compétences dans le domaine du conseil et de l'insertion professionnelle est concernée par cette certification.

Pour le secteur civil, l'évolution du marché de d'emploi dans le domaine des transitions professionnelles augmente constamment. Cette croissance est stimulée par les politiques publiques d'emploi et les besoins d'accompagnement (cf. Loi Avenir 2018). La demande est en pleine évolution, notamment en raison des mutations économiques, technologiques et sociales. Il s'agit d'un enjeu crucial dans le paysage socio-économique actuel. Les transitions professionnelles font référence à l'évolution des parcours de carrière des individus, qu'il s'agisse de reconversion, de mobilité interne, de retour à l'emploi après une période d'inactivité, ou encore de l'accompagnement des salariés dans des changements de métiers ou de secteurs d'activité.

ACTIVITÉS VISÉES

Dans un cadre éthique et inclusif, le conseiller en transition professionnelle (CTP) est en capacité , en présentiel comme en distanciel, de :

- promouvoir l'offre de service relative aux transitions professionnelles lors de l'accueil de candidats prospects, dans un objectif d'information des « ayants-droit »,

et de présenter clairement les prestations /services proposés ;

- réaliser le diagnostic du candidat à travers différents entretiens, afin de prendre en compte ses besoins professionnels et personnels tout au long du parcours de transition ;
- conseiller et aider à l'orientation du candidat vers un projet professionnel réaliste et réalisable en tenant compte de son profil, de ses compétences et du marché de l'emploi ;
- accompagner le candidat dans la concrétisation de son projet ;
- préparer le candidat à accéder à l'emploi ;
- faciliter le recrutement du candidat dans un emploi durable, en cohérence avec les besoins des employeurs ;
- contribuer à mesurer la performance de l'organisation et garantir la satisfaction clients, en s'assurant de la fiabilisation des données saisies dans le système d'information, dans une démarche écoresponsable ;
- travailler en équipe, en réseau partenarial pour répondre le plus efficacement possible aux besoins du candidat.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Organiser et animer des séances d'information collective ou individuelle, au sein de l'organisme ou lors d'événementiels, dans le but de présenter la structure et l'offre d'accompagnement.
- Mener des actions de communication en utilisant différents outils.
- Présenter les différentes prestations proposées adaptées à la diversité des publics (militaires, anciens militaires, blessés, civils, conjoints).
- Réaliser une veille technique, informationnelle et prospective pour prendre en compte les évolutions des domaines d'activité, notamment en lien avec la transition écologique, les besoins du marché du travail et ceux du public.
- Adopter, en toute circonstance, une posture qui respecte les principes de la laïcité.
- Accueillir le candidat en répondant à ses sollicitations, qu'elles soient téléphoniques, physiques ou numériques.
- Réaliser des entretiens individuels en faisant preuve d'empathie et de bienveillance en prenant en compte les éventuelles situations de handicap et de freins à l'emploi, en mobilisant si besoin des acteurs concernés.
- Planifier son activité et organiser son temps de travail en fonction des diverses sollicitations et des contraintes liées aux délais de réponses.
- S'assurer de la cohérence du besoin du candidat au regard des contraintes réglementaires.
- Réaliser un bilan des expériences professionnelles et personnelles afin de définir des pistes de projets.
- Animer ou prescrire des ateliers individuels ou collectifs favorisant l'orientation du candidat.
- Émettre un avis/un conseil sur la faisabilité du projet professionnel (réaliste et réalisable).
- Identifier et mesurer l'écart entre les compétences déjà détenues par le candidat et celles à acquérir pour mener à bien son projet professionnel.
- Mobiliser en tant que de besoin les dispositifs d'acquisitions de compétences adéquats.
- Définir un plan d'actions adapté au juste besoin, contenant des objectifs, des étapes et des échéances.
- Accompagner le candidat dans la mise en œuvre de son projet et sécuriser l'avancement de son parcours de transition professionnelle.
- Réaliser des entretiens de suivi réguliers afin de s'assurer du maintien de la motivation du candidat dans la durée.
- Maîtriser les différentes modalités d'entretiens à l'aide des outils numériques.
- Former et accompagner le candidat aux techniques de recherches d'emploi.
- Préparer le candidat aux processus de recrutements spécifiques des employeurs.
- Impulser et maintenir la dynamique de recherche d'emploi du candidat par un soutien régulier, dans une démarche inclusive.
- Conseiller le candidat sur les offres d'emploi ciblées, en s'appuyant notamment sur le portefeuille d'employeurs de l'organisation.
- Favoriser le positionnement des candidats auprès des recruteurs, en tenant compte de la diversité des profils.
- Participer à l'organisation d'événements emploi pour permettre la mise en relation entre le candidat et les employeurs.
- Assurer le reporting de toutes les actions d'accompagnement et de suivi du candidat jusqu'au reclassement, dans le respect du règlement général sur la protection des données.
- Réaliser des revues de portefeuille régulières afin de sécuriser l'accompagnement du candidat.
- Organiser ou participer à des échanges entre pairs, de façon formelle ou informelle, afin d'identifier des axes d'amélioration en respectant le principe de confidentialité.
- Apporter son retour d'expérience afin de participer à l'évolution du/des processus métier.

Blocs de compétences

RNCP41520BC01 — Communiquer, accueillir, informer

LISTE DE COMPÉTENCES

- Organiser et animer des séances d'information collective ou individuelle, au sein de l'organisme ou lors d'événementiels, dans le but de présenter la structure et l'offre d'accompagnement.
- Mener des actions de communication en utilisant différents outils.
- Présenter les différentes prestations proposées adaptées à la diversité des publics (militaires, anciens militaires, blessés, civils, conjoints).
- Réaliser une veille technique, informationnelle et prospective pour prendre en compte les évolutions des domaines d'activité, notamment en lien avec la transition écologique, les besoins du marché du travail et ceux du public.
- Adopter, en toute circonstance, une posture qui respecte les principes de la laïcité.
- Accueillir le candidat en répondant à ses sollicitations, qu'elles soient téléphoniques, physiques ou numériques.
- Réaliser des entretiens individuels en faisant preuve d'empathie et de bienveillance en prenant en compte les éventuelles situations de handicap et de freins à l'emploi, en mobilisant si besoin des acteurs concernés.
- Planifier son activité et organiser son temps de travail en fonction des diverses sollicitations et des contraintes liées aux délais de réponses.
- S'assurer de la cohérence du besoin du candidat au regard des contraintes réglementaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative / parcours professionnalisant :

- Mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée sous l'observation du formateur et du tuteur.
- Le passeport de compétences.
- La fiche individuelle de suivi de formation (pour le CMFP).
- Le jury de certification, mise en situation si nécessaire.

VAE :

- Étude du livret 2 ;
- Entretien avec le jury ;
- Mise en situation, si nécessaire.

RNCP41520BC02 — Conseiller, orienter, accompagner

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser un bilan des expériences professionnelles et personnelles afin de définir des pistes de projets.
- Animer ou prescrire des ateliers individuels ou collectifs favorisant l'orientation du candidat.
- Émettre un avis/un conseil sur la faisabilité du projet professionnel (réaliste et réalisable).
- Identifier et mesurer l'écart entre les compétences déjà détenues par le candidat et celles à acquérir pour mener à bien son projet professionnel.
- Mobiliser en tant que de besoin les dispositifs d'acquisitions de compétences adéquats.
- Définir un plan d'actions adapté au juste besoin, contenant des objectifs, des étapes et des échéances.
- Accompagner le candidat dans la mise en œuvre de son projet et sécuriser l'avancement de son parcours de transition professionnelle.
- Réaliser des entretiens de suivi réguliers afin de s'assurer du maintien de la motivation du candidat dans la durée.
- Maîtriser les différentes modalités d'entretiens à l'aide des outils numériques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative / parcours professionnalisant :

- Mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée sous l'observation du formateur et du tuteur.
- Le passeport de compétences.
- La fiche individuelle de suivi de formation (pour le CMFP).
- Le jury de certification, mise en situation si nécessaire.

VAE :

- Étude du livret 2 ;
- Entretien avec le jury ;
- Mise en situation, si nécessaire.

RNCP41520BC03 — Favoriser le lien avec l'employeur pour sécuriser le recrutement

LISTE DE COMPÉTENCES

- Former et accompagner le candidat aux techniques de recherches d'emploi.
- Préparer le candidat aux processus de recrutements spécifiques des employeurs.
- Impulser et maintenir la dynamique de recherche d'emploi du candidat par un soutien régulier, dans une démarche inclusive.
- Conseiller le candidat sur les offres d'emploi ciblées, en s'appuyant notamment sur le portefeuille d'employeurs de l'organisation.
- Favoriser le positionnement des candidats auprès des recruteurs, en tenant compte de la diversité des profils.
- Participer à l'organisation d'événements emploi pour permettre la mise en relation entre le candidat et les employeurs.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative / parcours professionnalisant :

- Mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée sous l'observation du formateur et du tuteur.
- Le passeport de compétences.
- La fiche individuelle de suivi de formation (pour le CMFP).
- Le jury de certification, mise en situation si nécessaire.

VAE :

- Étude du livret 2 ;
- Entretien avec le jury ;
- Mise en situation, si nécessaire.

RNCP41520BC04 — Assurer la qualité de service pour garantir la satisfaction des clients

LISTE DE COMPÉTENCES

- Assurer le reporting de toutes les actions d'accompagnement et de suivi du candidat jusqu'au reclassement, dans le respect du règlement général sur la protection des données.
- Réaliser des revues de portefeuille régulières afin de sécuriser l'accompagnement du candidat.
- Organiser ou participer à des échanges entre pairs, de façon formelle ou informelle, afin d'identifier des axes d'amélioration en respectant le principe de confidentialité.
- Apporter son retour d'expérience afin de participer à l'évolution du/des processus métier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative / parcours professionnalisant :

- Mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée sous l'observation du formateur et du tuteur.
- Le passeport de compétences.
- La fiche individuelle de suivi de formation (pour le CMFP).
- Le jury de certification, mise en situation si nécessaire.

VAE :

- Étude du livret 2 ;
- Entretien avec le jury ;
- Mise en situation, si nécessaire.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Un conseiller guide, soutient et facilite les mobilités professionnelles, rôle essentiel dans l'accompagnement des personnes vers l'emploi. Sa mission devient cruciale dans notre économie en constante évolution (accélération des transitions professionnelles) et face aux défis du chômage. Dans le cadre de la reconversion professionnelle, la notion de transversalité est particulièrement importante.

Dans une démarche de reconversion en dehors du ministère des Armées, la détention de cette certification favorise l'insertion professionnelle du titulaire, tant dans le secteur privé que public. De plus, elle permet une prévention du risque de chômage des civils et militaires, un meilleur accès aux emplois civils mais aussi une reconnaissance des compétences au niveau national et européen.

Pour le secteur civil : l'évolution du marché de l'emploi dans le domaine des transitions professionnelles augmente

constamment. Cette croissance est stimulée par les politiques publiques d'emploi et les besoins d'accompagnement (cf. Loi Avenir 2018). La demande est en pleine évolution, notamment en raison des mutations économiques, technologiques et sociales. Il s'agit d'un enjeu crucial dans le paysage socioéconomique actuel. Les transitions professionnelles font référence à l'évolution des parcours de carrière des individus, qu'il s'agisse de reconversion, de mobilité interne, de retour à l'emploi après une période d'inactivité, ou encore de l'accompagnement des salariés dans des changements de métiers ou de secteurs d'activité.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Dans le civil, les postes qui correspondent à la fonction de « conseiller en transition professionnelle » sont :

- Conseiller en insertion professionnelle
- Accompagnateur reconversion professionnelle
- Conseiller d'orientation
- Chargé d'emploi en entreprise de travail temporaire
- Conseiller en outplacement
- Conseiller en recherche d'emploi
- Conseiller en reclassement professionnel
- Conseiller responsable point emploi
- Conseiller en création d'entreprise
- Conseiller à l'emploi / chargé de projet emploi / référent emploi
- Conseiller carrière professionnelle
- Conseiller de France travail
- Consultant emploi formation, gestion de carrières
- Coach professionnel.

Les conseillers travaillent dans divers environnements : France travail, missions locales, associations d'insertion, centres de formation et entreprises d'insertion, services RH.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

sans objet

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 900 €
Familles professionnelles (FAP)	V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	1 138
Jugés difficiles à recruter	36 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'entrée en formation est réservée aux militaires et civils du ministère des armées et des anciens combattants. Les agents civils et militaires de la filière reconversion du ministère de l'intérieur (direction générale de la police

nationale et direction générale de la gendarmerie nationale) sont autorisés à suivre cette formation.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury de certification (hors VAE) est composé comme suit :

- Président : directeur/directrice de Défense mobilité ou son représentant,
 - Collège formateur : le/la responsable du dispositif d'acquisition des compétences ou son représentant,
 - Collège professionnel : le chef du bureau "métier" (Reconversion) ou son représentant,
- pour la DGGN (Gendarmerie nationale) : un représentant du BRTP, ou une personne de la Gendarmerie nationale étant en mesure d'apprécier les compétences d'un CTP ;
- pour le personnel de la DGPN (Police nationale) : le chef de la mission de reconversion et de réorientation de la Police ou son représentant. En cas d'indisponibilité, le ministère des Armées représente la DGPN.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury VAE :

- le directeur de Défense mobilité ou son représentant/
- le chef de corps du Centre militaire de formation professionnelle (CMFP), organisme de formation sous l'autorité de Défense mobilité, ou son représentant ;
- un collègue formateur
- un collègue professionnel.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	08/07/2030
Date de dernière délivrance possible	08/07/2032

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	28	0	100 %	—
2023	43	1	100 %	—
2022	24	0	100 %	—
2021	34	0	100 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35635

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41520/>